

## **Summaries of the discussions of delegations in Morocco with EU (8.1.07)::**

The discussion took more than one hour. The aim was to give the open letter (it was sent around some days ago) to responsible people of the EU in order to hand it over to Brussels, and also that the delegation of the EU in Morocco intervenes towards their Moroccan partners so that the rights of migrants will be respected and the deported people can come back. The content of the open letters was explained. The two responsible people of the EU promised to hand over the letter to the European Commission in Brussels, but did not give any other promises and did not say anything about the content of the file (case?)...

### **UNHCR:**

The members of the delegation expressed their concern about the inability of the UNHCR to protect those who are under his protection and the timidity of the reaction of the UNHCR until this moment, concerning the heavy violations of the rights of the persons for whom he is responsible, especially women and children who were deported to the Algerian border and they asked him for consequences before they handed over the open letter and asked to send it to the headquarter in Geneva.

Answer of the representative of the UNHCR: He announced that he will go to Geneva on the 12 January to discuss with the regional representatives about the crisis in Morocco and give them the open letter.

He explained what the delegation of the UNHCR in Morocco did since the beginning of the crisis: The responsible person of the UNHCR delegation was already in the plane to travel to the Netherlands, and he asked Matew of the Refugees Forum to go to Oujda urgently.

- 25.12.: Contact with the Minister of External Affairs (MAE) of Morocco with a list of 41 persons registered at the UNHCR, who are among the people sent to the Algerian border (list sent by Matew)
- 26.12.: A second list with 31 persons was sent to the MAE and he was asked to allow them to go to Oujda, which was refused.
- 28.12.: The MAE wrote and explained that the Minister of Internal Affairs denied all deportations of people with UNHCR documents.

The situation was blocked until on the 3 January the UNHCR decided to contact the diplomatic representations of European countries and the coordinator of the UN system in Morocco.

- 5.1.: Matew returns to Rabat with 12 persons
- 8.1.: A meeting takes place at the MAE, in presence of the UNHCR delegate, a representative of the Minister of Internal Affairs (Zerouali) and some others (10 people)

3 points were on the agenda:

**1. Actual Crisis at the Algerian border:** Zerouali denied all deportations of persons with UNHCR documents and accused the delegate of the UNHCR to have published a press release just before the meeting (AFP press release).

**2. Security of the documents issued by the UNHCR:** The delegate of the UNHCR announced that new documents will be given out which are more secure (new attestations for asylum seekers and magnetic cards for refugees) and decided to educate the authorities (gendarms, police, assistant forces) about the recognition of these documents, what is supported by the Human Rights Council.

**3. Open a reflection about a common (UNHCR and Moroccan authorities) registration of recognized refugees;** including resident permits and integration of those who cannot be resettled by the UNHCR.

The responsible person of the UNHCR announced that Geneva prepares a protest note and following the agreement to meet on the 8 January, they preferred not to introduce it officially and to express their concerns verbally.

### **French texts:**

#### **Compte-rendu de l'entrevue avec les responsables de l'Union européenne; L'entrevue a eu lieu sur rendez-vous le lundi 8 janvier**

Etaient présents:

- pour l'Union européenne : Mr Marcello Mori (Conseiller-chef de section infrastructure et société civile)

Mr Louis Dey - Chargé de programmes Justice, migration et droits humains

- pour notre collectif : Mehdi Lahlou (PSU), Emmanuel Mbolélé (ARCOM), Francesca X (Nobody is illegal Allemagne), Lucile Daumas (Attac), Anne Balenghein (AMDH)

L'entretien a duré un peu plus d'une heure.

Nous avons pu développer longuement l'objet de notre visite:

- remettre une lettre ouverte aux responsables de l'Union européenne, avec une double demande: qu'elle soit retransmise à Bruxelles , mais aussi que la Délégation de l'UE au Maroc intervienne auprès de ses partenaires marocains pour le respect de l'ensemble des droits des migrants en tant que migrants et en tant que personne et pour le retour des déportés.

Nous avons souligné les différents aspects exprimés dans la lettre ouverte :

Rappel des faits

Déportations opérées en dépit de toute légalité,

Violences subies par les migrants et migrantes lors de la déportation,

Conséquences humaines désastreuses de ces déportations et conditions dramatiques dans lesquelles se trouvent les personnes déportées à Oujda

Condamnation de la gestion sécuritaire du dossier migratoire et des pressions exercées sur le gouvernement marocain

Responsabilité de l'Union européenne dans cette situation et ses effets sur la santé physique et morale des déporté(e)s, mais aussi dans la situation que vivent les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc même sur le plan de l'accès à la santé, à l'éducation, au travail, au logement, à des titres de séjour etc...

Responsabilité politique de l'Union européenne dans la situation politique et économique qui prévaut dans les pays de départ, qui n'offrent ni conditions de vie décente, ni sécurité à leurs ressortissants, ni vie démocratique.

Demande de notre part que l'ensemble des migrants soient rapatriés sur Rabat ou leur ville de résidence habituelle au Maroc.

Les deux responsables se sont engagés à transmettre la lettre à la Commission européenne à Bruxelles, mais n'ont pris aucun autre engagement et ne se sont pas exprimés sur le fond du dossier..

Lucile

**Rachidi Hicham <rachidi.hicham@gmail.com>** a écrit :

**Compte Rendu de la délégation chargée de remettre la lettre ouverte aux responsables du HCR.**

Entretien avec Mr Johannes Van Der Klaaw dans les locaux du HCR-Rabat, le 10/01/2007.

Etaient présents :

Hicham Rachidi : GADEM

Aziz Nguildof : CEI

ont été informés (vers 14h30) et n'ont pas pu se joindre à la délégation : Mr Louis d'or (RSF Maroc), Mr Aly Doumba (RRIM) et Mr Emmanuel Mbolélé (ARCOM).

Nous avons commencé par exprimer au HCR la raison de cette réunion qui visait la remise de la lettre ouverte adressée par les ONG aux responsables Marocains et Européens ainsi qu'au HCR et au CCDH, conformément aux décisions prises lors de la réunion du 4 janvier 2007 tenue dans les locaux de l'AMDH.

Nous exprimons également nos préoccupations par rapport à l'incapacité du HCR de protéger ceux qui sont sous sa protection, et à la timidité de réaction du HCR jusqu'à ce moment, face aux violations graves que subissent les personnes qui relèvent de son mandat, notamment les femmes et les enfants qui ont été expulsés vers la frontière Algérienne et lui demandons d'en tirer les conséquences avant de lui remettre la lettre de manière officielle en demandant qu'elle soit également transmise au siège à Genève.

**Réponse du Responsable du HCR :**

Accuse réception de la lettre, en nous annonçant que le responsable du HCR se déplacera à partir du 12 janvier à Genève pour discuter avec ses responsables régionaux de la crise actuelle au Maroc et s'engage à leur transmettre la lettre ouverte.

Nous expliquons les démarches qui ont été entreprises au niveau de la délégation du HCR au Maroc depuis le déclenchement de la crise :

Le responsable de la délégation se trouvait dans l'avion en partance vers les pays bas, lors du déclenchement de la crise, il mobilise une première équipe au Maroc et demande à Matew de Forum Réfugiés d'aller en urgence à Oujda.

- 25 décembre 2006 : saisi du Ministère des Affaires Étrangères Marocain (MAE) avec une première liste de 41 personnes enregistrés au HCR et se trouvant parmi les refoulés à la frontière Algérienne (liste envoyée par Matew).
- 26 décembre 2006 : envoi d'une deuxième liste de 31 personnes au MAE, avec une demande d'autorisation pour aller à Oujda, la demande est refusée.
- 28 décembre, le MAE réagit par écrit et explique que le Ministère de l'Intérieur nie toute opération de refoulement de personnes portant les documents du HCR.

La situation reste bloquée, jusqu'au 03 janvier 2007, le HCR décide de saisir les représentations diplomatiques des pays Européens et le coordinateur du système des Nations Unies au Maroc.

- 05 janvier 2007, Matew rentre à Rabat, avec 12 personnes.

- 08 janvier, une réunion se déroule au MAE, en présence du délégué du HCR et d'un

représentant du Ministère de l'Intérieur (Khalid Zerouali, Gouverneur, Directeur de l'immigration et du contrôle des frontières), du secrétaire général du MAE (Mr Hilal), des chefs de services du MAE et d'un représentant de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) au total 10 personnes.

### **3 points étaient à l'ordre du jour de cette réunion :**

**1- Crise Actuelle** aux frontières avec l'Algérie ; Zerouali nie toute opération de refoulement de personnes portant les documents du HCR et reproche au délégué du HCR d'avoir donné une déclaration à la presse, juste avant la tenue de la réunion (cfr dépêche de l'AFP)).

**2- Sécurisation des documents fournis par le HCR** ; le délégué du HCR annonce l'introduction de nouveaux documents mieux sécurisés (nouvelles attestations pour les demandeurs d'asile et des cartes magnétiques pour les réfugiés), et décide du principe de la formation des autorités (Gendarmes, Policiers, Forces auxiliaires..) sur la reconnaissance de ces documents, formation qui sera vraisemblablement appuyée (en partenariat) par le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH).

**3- Entamer la réflexion sur l'enregistrement commun** (HCR - Autorités Marocaines) **des Réfugiés statutaires** ; comprenant l'accès aux cartes de séjour et l'intégration des réfugiés que le HCR ne peut pas réinstaller.

Le responsable du HCR, nous a annoncé que Genève avait préparé une note de protestation et que suite à l'accord des autorités pour tenir la réunion du 08 janvier, ils ont préféré ne pas l'introduire officiellement et se sont contentés d'exprimer leurs préoccupations oralement.

Hicham Rachidi